



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux contribuables de la Ville d'Estérel par le soussigné, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), que lors de la séance extraordinaire du 22 mai 2020 débutant à 16 h 30 à la salle du Conseil, au 115, chemin Dupuis, Estérel, le Conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande : N° 2020-0001

Immeuble : Lot 6 358 469, 123, chemin d'Estérel

Nature et effet : Autoriser la construction d'un bâtiment principal avec un toit plat alors que selon le règlement sur le zonage numéro 2006-493 et ses amendements, la pente minimale d'un toit d'une habitation est fixée à 5/12.

Demande : N° 2020-0002

Immeuble : Lot 5 508 209, 5, avenue de Champfleury

Nature et effet : Autoriser la construction d'un bâtiment principal avec un toit plat alors que selon le règlement sur le zonage numéro 2006-493 et ses amendements, la pente minimale d'un toit d'une habitation est fixée à 5/12.

Le Conseil a désigné ces demandes comme étant prioritaires. De ce fait, toute personne intéressée aura la possibilité de se faire entendre par le Conseil dans les 15 jours suivant le présent avis écrit, tel que prévu par l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020.

Les personnes intéressées doivent se manifester, avant le 21 mai 2020, par la poste au 115, chemin Dupuis, Estérel, Québec, J0T 1E0 ou par courriel à administration@villedesterel.com. Tous les commentaires, approbations ou oppositions seront transmis aux membres du Conseil avant que ceux-ci ne statuent sur les demandes.

Donné à Ville d'Estérel, ce 6^e jour du mois de mai 2020.

Nadine Bonneau, OMA
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nadine Bonneau, greffière adjointe de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 6 mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour du mois de mai 2020.

Nadine Bonneau, OMA
Greffière adjointe